



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 30 mars 2021, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 743

Ce règlement décrète une dépense et un emprunt de 480 000 \$ pour l'acquisition d'un chargeur sur roues et d'une souffleuse détachable

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement le 5 juillet 2021 et il entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

Une copie du règlement est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 6 juillet 2021

(Signé Lucien Ouellet)

Lucien Ouellet
Secrétaire-trésorier adjoint